



Acte n°2024C102

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45
Présents : 29
Pouvoirs : 8
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 05/04/2024

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Anne-Marie DEGUEURCE (Pouvoir à Patrick NABETH), Elise DIENNET (Pouvoir à Gilles GARNIER), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN), Yves DUMOULIN (Pouvoir à Richard PACCAUD), Christine FORNES (Pouvoir à Michelle NUGUET), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Bernard REY, Pierre ROSET (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Richard SIMMINI (Pouvoir à Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : France-Line VINCENT.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Transfert de propriété des ouvrages d’assainissement du lotissement Le Clos du Rizou à Fareins à la CCDSV

M. Gilles GARNIER, Vice-Président en charge de l’assainissement, informe le Conseil des échanges avec les copropriétaires du lotissement Le Clos du Rizou à Fareins, relatifs au transfert dans le domaine public communautaire des ouvrages d’assainissement de ce lotissement.

Vu l’avis favorable du Bureau réuni le 04/04/2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l’unanimité :

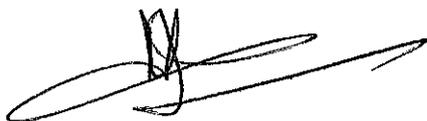
- ✓ **D’APPROUVER** le transfert amiable et gratuit des ouvrages d’assainissement des copropriétaires du lotissement Le Clos du Rizou à Fareins, dans le domaine public communautaire ;
- ✓ **D’AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer la convention de transfert des ouvrages d’assainissement avec les copropriétaires du lotissement Le Clos du Rizou à Fareins, ainsi que tous les documents que cette opération de transfert nécessiterait ;

- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer les actes notariés à intervenir ainsi que tous les documents que cette opération nécessiterait.

A Ars-sur-Formans, le 11/04/2024

La Secrétaire de Séance,

France-Line VINCENT



Affichage sous format électronique : 16/04/2024

Le Président,

Marc PECHOUX

